



Les dernières informations du Groupement Plasturgie Automobile [Avril 2019](#)

Agenda du GPA

Commission QHSE : Mercredi 22 Mai 2019

Commission Matières Premières : Mardi 18 Juin 2019

Assemblée Générale : Vendredi 28 Juin 2019



Lancement de l'accélérateur Automobile PME ETI

Le 19 mars 2019, a eu lieu la soirée de lancement de l'accélérateur auto PME-ETI, qui accompagnera 24 entreprises pendant 24 mois. Cette première promotion est parrainée par Patrick Koller, CEO de FAURECIA.

Ce programme d'accélération, mis en place par BPI FRANCE et la Plateforme de la Filière Automobile, consiste à accompagner des PME et ETI pendant 24 mois, afin de booster leur développement dans un esprit de coopération et d'émulation collective. Il comprend également un suivi personnalisé de chaque entreprise participante, composé d'actions de conseils, de formation en présentiel et e-learning, et de mises en relation.

Le GPA est fier de soutenir cette initiative et de compter un adhérent (la société GMD) parmi les futurs accélérés.



Développement de l'emploi et des compétences : les acteurs de l'industrie automobile se mobilisent et signent un accord structurant avec l'Etat



Le 12 avril 2019, Luc CHATEL, président de la PFA, a signé avec les l'Etat et les branches de la métallurgie, de la plasturgie et du caoutchouc, l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) du secteur automobile, pour un budget de plus d'1,7 millions d'euros.

[Lire la suite](#)

Croissance externe

Le groupe FAIVELEY PLAST, adhérent du GPA, a acquis le 1er avril 2019 la société SOCOPLAST SA, basée à Lugano en Suisse.

L'objectif du Groupe est d'accélérer ainsi son développement dans ses divisions Beauty et Pharma et renforcer son expertise d'injecteur.

www.faiveleyplast.com

Evènements extérieurs

Déploiement de la RSE (Responsabilité sociétale des Entreprises) dans la filière automobile

Jeuudi 25 avril 2019 de 9h30 à 13h00 à Maxéville (54)

Les ARIAs du Grand Est en partenariat avec le GPA, la FIEV, la PFA et Allizé Plasturgie Grand Est vous invitent à une matinée autour du sujet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises :

Programme :

- Accueil à partir de 9h30 par l'ARIA Lorraine et Allizé Plasturgie Grand-Est
 - Présentation de la démarche RSE
 - Table ronde animée par Amaury CORNILLEAU, Chargé de missions techniques et commerciales au Groupement Plasturgie Automobile : les apports de la démarche RSE pour une entreprise de la filière automobile et les attentes des constructeurs et équipementiers vis-à-vis de la supply chain.
 - Evaluation de la performance RSE fournisseurs avec l'introduction à la démarche EcoVadis
 - Présentation des actions d'accompagnement des entreprises en Région Grand Est
- Les échanges avec la salle se poursuivront autour d'un cocktail (fin à 13h00)

Informations : [Vincent CAREL](#) – 06 38 80 65 17

Rencontres acheteurs plasturgie automobile Etats-Unis/Canada

Du 6 au 9 mai 2019 à Detroit et Windsor

Organisées par Business France

<https://www.autoplasticgate.fr/wp-content/uploads/2019/01/PRESENTATION-RA-AUTO-PLASTIC.pdf>

L'industrie automobile au Portugal

15 et 16 mai 2019 à Porto

L'industrie de l'équipement automobile connaît un dynamisme affirmé au Portugal. C'est dans ce contexte, que la Chambre de Commerce luso-française renouvelle son séminaire "L'industrie automobile au Portugal : défis et opportunités".

[Programme et bulletin d'inscription](#)

Plasturgie automobile : quelles innovations, quelles attentes ?

5 et 6 juin 2019 à Douai

La SFIP et l'IMT Lille Douai, **en partenariat avec le GPA**, organisent une nouvelle édition de ce congrès bisannuel consacré à la contribution des matériaux polymères aux performances des véhicules automobiles.

L'objectif de ces deux journées est de permettre aux acteurs de la « filière plasturgie » de présenter leurs dernières innovations et aux constructeurs de préciser leurs attentes. Ces rencontres et ces échanges traiteront des **cinq principaux thèmes** suivants :

- Maîtrise des émissions polluantes et sonores
- Confort intérieur du conducteur et des passagers
- Sécurité active et passive
- Nouvelles et futures motorisations
- Eco-conception et recyclage

Programme et inscription : https://www.sfip-plastic.org/cms/wp-content/uploads/2018/09/ProgSFIP_PlastAuto_Douai2019.pdf

ECONOMIE

Crédit d'impôt recherche (CIR) : critères d'éligibilité des PME au sens du droit de l'Union européenne au remboursement immédiat des créances de crédit d'impôt recherche

Une **actualité BOFIP** du 6 mars 2019 apporte une précision sur les conditions dans lesquelles une petite et moyenne entreprise (PME) peut demander le remboursement immédiat des créances de crédit d'impôt recherche (CIR). Les entreprises respectant les seuils caractérisant une PME (au sens du droit de l'Union européenne [UE]) peuvent demander le remboursement immédiat des créances de CIR dès la clôture du premier exercice suivant leur sortie d'un groupe économique au sens du droit de l'UE, toutes autres conditions devant également être remplies par ailleurs.

Sources : MEDEF Infos

Traitement fiscal des produits de participation perçus de sociétés établies au Royaume-Uni au cours de l'exercice du retrait de cet État de l'UE

Une **actualité BOFIP** du 6 mars 2019 apporte, par rescrit, des précisions sur le traitement des produits de participation perçus de sociétés établies au Royaume-Uni au cours de l'exercice du retrait de cet État de l'Union européenne et de l'accord sur l'Espace économique européen.

Sources : MEDEF Infos

Droit de mutation à titre onéreux : abattement fiscal en cas de cession d'entreprise

Le ministère de l'Economie et des finances, en réponse à une **question parlementaire de J. Boyer** n°8340 (JO Sénat du 14 mars 2019), précise que, pour la liquidation des droits de mutation à titre onéreux lors des rachats d'entreprises par les salariés et les membres du cercle familial proche du cédant, un abattement de 300 000 € s'applique sur la valeur du fonds ou de la clientèle ou sur la fraction de la valeur des titres (actions ou parts sociales) représentative du fonds ou de la clientèle.

Le bénéfice de ce dispositif est exclusivement réservé aux acquéreurs personnes physiques, et selon la doctrine administrative, aux structures de type unipersonnel. Ainsi l'acquéreur peut prendre la forme d'une entreprise à responsabilité limitée (EARL) unipersonnelle, une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) unipersonnelle ou une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).

Sources : MEDEF Infos

SOCIAL

Modifications du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage

La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnel (art. 46) a modifié le crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage (art. 244 quater G du CGI).

Cette mesure permet aux entreprises qui emploient un apprenti bénéficiant du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 2 200 €.

Par ailleurs, la loi du 5 septembre 2018 (art. 27) a supprimé le crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage prévu à l'article 244 quater G du CGI, pour les périodes d'imposition et exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Les commentaires relatifs à la suppression de ce crédit d'impôt seront mis en ligne très prochainement.

Une **actualité BOFIP** du 27 mars 2019 commente ces modifications.

Sources : MEDEF Infos

INNOVATION

Transition numérique : les industriels de la plasturgie sont invités à s'exprimer sur leurs problématiques

Dans le cadre d'un accord cadre (EDEC) avec le Ministère du Travail, la Fédération de la Plasturgie et des Composites construit plusieurs outils opérationnels au niveau de la branche (CNPE) pour accompagner les entreprises du secteur et leurs salariés dans leur transition numérique.

Pour faire du numérique un véritable levier de croissance pour les entreprises, la Fédération lance une grande enquête nationale auprès des industriels pour mieux cibler les problématiques auxquelles les entreprises doivent faire face.

En savoir plus : <https://www.laplasturgie.fr/transition-numerique-les-industriels-de-la-plasturgie-sont-invites-a-sexprimer-sur-leurs-problematiques/>

HSE²

Ateliers matières plastiques recyclées

16 dates pour maîtriser les enjeux de l'économie circulaire.

Ces ateliers sont organisés dans le cadre du Comité Stratégique de filière chimie et matériaux. Ils sont proposés par la Fédération de la Plasturgie et des Composites et animés par le Centre Technique Industriel IPC.

[Pour consulter les dates et lieux](#)

Substances & préparations : REACH, mise à jour 2019-2021 du CoRAP

La mise à jour du plan d'action continue communautaire (CoRAP) pour l'évaluation des substances sur la période 2019-2021, a été adoptée mardi 19 mars 2018 par l'ECHA. Dix-neuf Etats membres évalueront 31 substances en 2019, puis 44 en 2020 et 25 en 2021.

https://echa.europa.eu/documents/10162/13628/corap_update_2019-2021_en.pdf/12451cec-ce6e-d156-5fef-7d09cb77b324?_cldee=YWNvcn5pbGxlYXVAYXV0b3BsYXN0aWNnYXRILmNvbQ%3d%3d&recipientid=lead-a8dafcd4c0e0e71180fa005056952b31-d46a1ac37fab4f41806fa4b7a8cb41c3&esid=ba4f25c0-ed4a-e911-810b-005056952b31

Mots clés : REACH, ECHA, CoRAP ...

Substances & préparations : REACH, publication du programme de contrôle 2019-2023

L'ECHA a publié en décembre dernier sur son site web, le programme 2019-2023 de contrôle à la conformité du règlement REACH.

Les contrôles seront ciblés notamment sur les points suivants :

- Enregistrement
- Gestion des risques
- Ventes sur Internet et importations
- Respect des obligations qui garantissent l'utilisation sans danger des produits chimiques par les consommateurs
- Respect du règlement Biocide (produits traités pour usage publics et professionnels)

https://echa.europa.eu/documents/10162/13577/forum_work_programme_2019-2023_en.pdf/

Mots clés : REACH, ECHA, contrôle de conformité ...

Substances & préparations : Cartographie de l'ECHA sur les additifs plastiques

L'ECHA avec la contribution de l'industrie a cartographié les substances utilisées en tant qu'additifs dans les matières plastiques (antioxydants, antistatiques, agents de nucléation, retardateurs de flammes, plastifiants, stabilisants thermiques, stabilisants lumière et UV, pigments...).

Au total, plus de 400 substances sont identifiées, produites à plus de 100 tonnes par an. Ces données seront utilisées par l'ECHA pour choisir les substances prioritaires pour l'évaluation.

<https://echa.europa.eu/fr/-/high-volume-plastic-additives-mapped>

Mots clés : REACH, additifs matières plastiques, ECHA ...

Prévention des risques : Les bases de données sur la santé et la sécurité au travail recensées par l'Anses

Dans le cadre du Plan Santé Travail 2016-2020, l'Anses a réalisé une cartographie des bases de données dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Elle est publiée sur la plateforme publique « data.gouv.fr ».

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/cartographie-des-bases-de-donnees-existantes-dans-le-domaine-de-la-sante-et-de-la-securite-au-travail/>

Mots clés : Recensement BDD santé sécurité au travail ...

ISO 50001 : Programme PRO-SMEEn de l'ATEE

PRO-SMEEn est un programme national d'information et d'action en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie piloté par l'Association Technique Energie Environnement, (ATEE).

Ce programme a pour objectif d'accélérer le déploiement de la norme ISO 50001 dans les entreprises et les collectivités sur le territoire national.

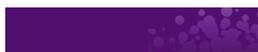
Le programme PRO-SMEEn alloue une aide de 40.000 euros aux entreprises qui mettent en place un système de management de l'énergie certifié ISO 50001.

Le programme prend fin en décembre 2020.

<https://pro-smen.org/>

Mots clés : Economie d'énergie, ISO 50001, aides financières à la mise en place d'un SMEn,....

FORMATIONS GPA Services



REACH et la Plasturgie

Vendredi 17 Mai 2019 - Levallois Perret

Entré en vigueur en 2007, le règlement REACH issu de l'Union Européenne prévoit les dispositions applicables concernant la fabrication, l'importation, la mise sur le marché et l'utilisation des substances chimiques, telles quelles, en mélange ou dans des articles (produits-finis ou semi-finis).

Le règlement REACH s'articule autour de 4 procédures fondamentales :

- **L'enregistrement** de toutes les substances produites ou importées à plus d'une tonne par an,
- **L'évaluation** qui s'exerce à la fois sur les dossiers et sur les substances,
- **L'autorisation** des substances extrêmement préoccupantes (dites SVHC) visées à l'annexe XIV,
- **La restriction** pour les substances présentant un risque inacceptable.

La mise en œuvre de REACH au sein de votre entreprise exige une compréhension des rôles et des responsabilités concernés.

La formation proposée par GPA Services, vous propose de comprendre et maîtriser l'application du règlement REACH à vos activités : présentation du principe de base et des exigences applicables, et leurs impacts sur vos activités.

- Contexte du règlement REACH
- Le processus REACH et son impact sur l'entreprise
- Appliquer REACH, se préparer et anticiper
- Echanges et retours d'expérience.

Programme et inscription : [Formation REACH – 17 Mai 2019](#)



L'ISO 45001 version 2018

Judi 23 Mai 2019 - Levallois-Perret

La norme ISO 45001 : 2018 est parue le 13 mars 2018. Elle remplace la norme OHSAS 18001.

Cette norme, élaborée par l'ISO (**International Standardization Organization**), définit les exigences fondamentales d'un système de management Santé Sécurité au travail, applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions sont de deux natures :

- la forme, avec l'adoption d'un nouveau plan : dans un souci de simplification pour ceux qui utilisent plusieurs systèmes de management, ISO 45001:2018 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management, (ISO 9001, ISO 14001, ...).
- Le fond, avec l'adoption de nouvelles exigences et le renforcement d'exigences existantes dans l'OHSAS 18001 dont notamment :
 - la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise,
 - la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes,
 - le renforcement du rôle de la direction et de la participation des salariés,
 - le renforcement du lien entre la stratégie de l'entreprise et le SMSST,
 - ...

La formation GPA Services, vous permettra de **comprendre et maîtriser l'application de la réglementation hygiène sécurité au travail applicable à un site de plasturgie** :

- La gestion HS et les enjeux de la réglementation
- Les cadres législatifs et réglementaires
- Veille réglementaire hygiène sécurité au travail et exigences de l'ISO 45001 : 2018

Pour les entreprises déjà certifiées OHSAS 18001, le **passage à l'ISO 45001 : 2018 est à effectuer avant le 13 Mars 2021**. Au-delà de cette date, **toute certification OHSAS 18001 devient invalide et nécessite un audit initial**.

La formation GPA Services, vous propose de **comprendre et maîtriser les nouveautés de l'ISO 45001**, pas à pas : présentation des nouveautés, et leurs impacts sur les SMSST existants, échanges sur le point de vue et les attentes de « l'auditeur tierce partie » :

- Contexte de la norme ISO 45001 : 2018.
- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SMSST.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 45001 : 2018.

Programme complet et bulletin d'inscription : [Formation ISO 45001 - 23 Mai 2019](#)



**Formation Management de la qualité :
Découverte des principes et exigences de
l'ISO 9001:2015 et de l'IATF 16949:2016**

25 & 26 Juin 2019 - Levallois-Perret

Parue le 1er octobre dernier, la norme IATF 16949 : 2016 vient de remplacer la spécification technique ISO/TS 16949 : 2009.

Cette norme, élaborée par l'IATF, l'international Automotive Task Force, définit les exigences fondamentales d'un système de management de la qualité pour la production de pièces de série, de rechange et d'accessoires pour l'automobile.

Elle vise les fournisseurs de composants automobiles, qui ont l'obligation d'être certifiés pour pouvoir livrer les constructeurs.

Cette évolution a pour but de s'aligner avec la structure et les exigences de la norme ISO 9001 : 2015, **complétées par les attentes de l'industrie automobile**.

Ce nouveau référentiel renforce le système de management en terme d'amélioration continue, d'analyse et de prévention des risques et de leardeaship. Il intègre l'idée que les acteurs de l'industrie automobile ont besoin de s'ajuster en permanence à leur environnement, ce qui leur demande efficacité et adaptabilité.

Programme et inscription : [Formation ISO 9001 – IATF 16949 – 25&26 Juin 2019](#)



L'ISO 50001 version 2018

Mardi 23 Juillet 2019 - Levallois-Perret

La norme ISO 50001 : 2018 est parue le 21 août 2018.

Elle remplace la version 2011.

Cette norme, élaborée par l'ISO, définit les exigences fondamentales d'un système de Management de Energie, applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions de cette nouvelle version sont de deux natures :

- la forme, avec l'**adoption d'un nouveau plan** : dans un souci de simplification pour ceux qui utilisent plusieurs normes de système de management, l'ISO 50001:2018 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management, (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ...).
- Le fond, avec l'**adoption de nouvelles exigences** et le **renforcement d'exigences existantes** dans la version 2011 dont notamment :
 - la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise,
 - la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes,
 - le renforcement du rôle de la direction et de la participation des salariés,
 - la démonstration de l'amélioration de la performance énergétique,
 - ...

Pour les entreprises déjà certifiées ISO 50001, le **passage à l'ISO 50001 : 2018 est à**

effectuer avant août 2021. Au-delà de cette date, **toute certification ISO 50001 : 2011 devient invalide et nécessite un audit initial.**

La formation GPA Services, vous propose de **comprendre et maîtriser les nouveautés de l'ISO 50001 : 2018**, pas à pas : présentation des nouveautés, et leurs impacts sur les SMÉ existants, échanges sur le point de vue et les attentes de «l'auditeur tierce partie» :

- Contexte de la norme ISO 50001 : 2018.
- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SMÉ.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 50001 : 2018.

Programme et inscription : [Formation ISO 50001 – 23 07 2019](#)



L'ISO 14001 version 2015

Mercredi 24 Juillet 2019 - Levallois-Perret

Management de la l'environnement : Découverte des principes et exigences de l'ISO 14001 : 2015

Parue en septembre 2015, la norme **ISO 14001 : 2015** remplace la version 2004.

Il s'agit de la 3ème version de la norme de système de management environnemental.

Cette norme, élaborée par l'ISO (**International Standardization Organization**), définit les exigences fondamentales d'un système de management de l'environnement applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions sont de deux natures :

- la forme, avec l'adoption d'un nouveau plan : dans un souci de simplification pour ceux qui utilisent plusieurs systèmes de management, ISO 14001:2015 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management.
- Le fond, avec l'adoption de nouvelles exigences et le renforcement d'exigences existantes dont notamment :
 -
 - la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise ;
 - la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes ;
 - le renforcement du rôle de la direction ;
 - la prise en compte du cycle de vie produit pour aborder les aspects environnementaux ;
 - le renforcement du lien entre la stratégie de l'entreprise et le SME,
 - ...

La formation GPA Services vous propose de comprendre et maîtriser, pas à pas, les exigences de l'ISO 14001, : présentation des exigences, principes, définitions et de leurs impacts sur la mise en oeuvre d'un SME, échanges sur le point de vue et les attentes de «l'auditeur tierce partie»

- Contexte de la norme ISO 14001 : 2015.
- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SME.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 14001 : 2015.

Programme et inscription : [Formation ISO 14001 – 24 Juillet 2019](#)

Autres formations

GPA Services est spécialisé dans les formations dans le domaine QHSE :

[Pour voir notre catalogue de formations](#)



Pour tout savoir sur le GPA, visitez notre site !

www.autoplasticgate.com

